

# SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS ANC. LAGUNES DOLLFUS MIEG -FILTERIE (DMC) à MULHOUSE

## Description du site

---

Date de dernière mise à jour des informations : 29/03/2018

Nom usuel : ANC. LAGUNES DOLLFUS MIEG -FILTERIE (DMC)

Adresse : 13 - RUE DE PFASTATT

Commune principale : MULHOUSE (68224)

Activité principale :

Code - Libellé NAF : E1 - Textile et habillement, teinture, impression

Date de début : Non renseignée

Date de fin : Non renseignée

# Conclusions de l'administration sur l'état des sols

---

Date de dernière mise à jour des informations : 20/11/2020

Code métier : SSP00042810101

Description<sup>1</sup> :

La société DOLLFUS MIEG & Cie a été autorisée, par les arrêtés préfectoraux des 23 décembre 1976 et du 20 octobre 1995, à exploiter un atelier de teinture de fils et des installations de combustion.

Elle a exploité jusqu'en 1992 deux lagunes de transit d'effluents industriels.

Depuis 1992, les rejets s'effectuent directement dans le réseau.

Le 18 février 2009, sa liquidation judiciaire a été prononcée par le tribunal de commerce de Paris.

Le site a fait l'objet de travaux de réhabilitation en 1995 et 2001 laissant une pollution résiduelle sur place.

Documents associés<sup>2</sup> :

1 - Pour les sites renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement ([www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr))

2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la

# Synthèse de l'action de l'administration

---

Date de dernière mise à jour des informations : 31/05/2020

Date de début : Non renseignée

Date de fin : Non renseignée

Origine : Circulaire du 3 avril 1996

Date présumée de la pollution : Non renseignée

Description<sup>3</sup> : Les anciennes lagunes servaient de bassins de décantation, creusés à même le sol, servaient à décanter les effluents liquides produits par le site. L'objectif du transit était d'abaisser la température des effluents et de réguler leur rejet au réseau d'assainissement communal. Ils étaient reliés à un réseau de canaux à ciel ouvert qui amenaient les effluents jusqu'aux bassins et permettaient de rejeter ceux-ci après décantation dans un égout puis dans le canal de décharge de l'III.

Entre 1910 et 1928, deux installations de filtration, construites immédiatement au nord de ces derniers, ont été associées aux bassins de décantation. Ces installations, construites en surface, servaient à filtrer les effluents après décantation sur des lits de sable et de charbon avant rejet. Leur utilisation a été abandonnée avant 1929 et ces installations ont été démantelées et évacuées à l'occasion des travaux de construction d'un bâtiment. L'utilisation des deux bassins de décantation a toutefois continué jusqu'en 1992. Entre 1992 et 1995, les effluents du site sont rejetés directement dans le réseau d'assainissement de la Ville de Mulhouse.

Les deux bassins de décantation ont fait l'objet de travaux de réhabilitation en 1995 et en 2001, encadrés par les arrêtés du 19 décembre 1995 et du 31 mai 2001 :

-les travaux menés en 1995 ont inclus le curage des bassins jusqu'au terrain naturel et l'excavation des boues qui s'y étaient accumulées au fil du temps ; au total 296 T de matériaux ont été excavées

-les travaux menés en 2001 ont consisté à combler la zone des anciens bassins avec des granulats propres provenant de gravières de la région et à la recouvrir d'un revêtement en asphalte permettant l'imperméabilisation du secteur. Le réseau de canaux associé a également été comblé avec des granulats propres.

Un parking PL et une voie d'accès ont été aménagés au niveau des anciennes lagunes en 2011-2012. Deux merlons de terre sont situés de part et d'autre de la voie d'accès au parking de stationnement, ils sont issus notamment des travaux réalisés par la SERM pour l'aménagement de la voirie et du parking. Le secteur des lagunes fait l'objet de restrictions d'usage.

Les études faites par la SERM et finalisées en juin 2014 regroupent les investigations de 1995, 1999 et 2011. Les investigations de 2011 ont démontré la présence d'hydrocarbures entre 216 et 1260 mg/kg et d'antimoine dans les sols. Les calculs effectués dans le cadre de l'étude ont montré que les risques sanitaires liés à la pollution résiduelle laissée en place étaient acceptables au droit du futur parking.

Pour les eaux souterraines, la campagne de prélèvement de 2014 issue de cette étude montrent :

- des concentrations en sodium (max 472 mg/l) ;

- des concentrations en sulfates (max 410 mg/l) ;

3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les sites créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.

- des concentrations en nitrites (max 0,82 mg/l) ;
- des concentrations en chlorures (max 115 mg/l) ;
- des concentrations en arsenic (max 0,286 mg/l) ;
- des concentrations en nickel (max 0,026 mg/l) ;
- des concentrations en benzo(a)pyrène (max 0,03 mg/l) ;

Polluant(s) suspecté(s) ou suivi(s) :

Hydrocarbures et indices liés / Parametre non renseigné

Metaux et métalloïdes / Arsenic

Autres éléments minéraux / Chlorures

Metaux et métalloïdes / Nickel

Documents associés :

# Géolocalisation

---

Parcelles concernées par le SIS :

| Commune  | Feuille | Section | Numéro | Code dép. |
|----------|---------|---------|--------|-----------|
| Mulhouse | 1       | LD      | 0093   | 68        |
| Mulhouse | 1       | LD      | 0094   | 68        |

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde : Long. :7.314, Lat. :47.752

Superficie estimée : 30 m<sup>2</sup>